

Document d'informations clés

FIXED INCOME SHORT TERM (Part C)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à la comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **FIXED INCOME SHORT TERM – Part C** (le « Fonds »)
Code ISIN : FR00140061X5

Initiateur du PRIIP : **Tailor Asset Management**

Contact : 23 rue Royale – 75008 Paris ; appelez-le +33 (0)1.58.18.38.10 pour de plus amples informations ; <https://www.tailor-am.com/>

L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de Tailor Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés. Tailor Asset Management est agréée en France sous le n° GP90031 et réglementée par l'AMF.

Date de production du Document d'Informations Clés (« DIC ») : 15/12/2023

VOUS ETES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET PEUT ETRE DIFFICILE A COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Ce produit est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières de droit français et constitué sous la forme d'un fonds commun de placement (le « Fonds »). Le Fonds est soumis aux règles applicables aux OPCVM agréés.

Durée

Le fonds a été créé le 16 décembre 2021 pour une durée de 99 ans sauf dans le cas d'une dissolution anticipée ou de prorogation.

Objectifs

Le Fonds FIXED INCOME SHORT TERM est un fonds nourricier du fonds maître TAILOR CREDIT SHORT DURATION (le fonds maître) géré par la Société de gestion Tailor Asset Management. Il est investi en permanence à 85% ou plus de ses actifs en parts D (FR0013416518) de son fonds maître, avec à titre accessoire, des liquidités. Le fonds est classé « Obligations et autres titres de créance internationaux ».

L'objectif de gestion du fonds est identique à celui de son maître à savoir la recherche d'une exposition aux marchés de taux internationaux, sur la durée de placement recommandée de 2 ans. Le fonds maître est géré activement et de manière discrétionnaire. Par ailleurs, il n'est pas géré en référence à un indice.

La performance du Fonds sera liée à celle de son maître. Toutefois, la performance du Fonds nourricier peut être inférieure en raison des frais de gestion qui lui sont propres.

Le Fonds capitalise ses revenus chaque année. Sa devise de libellé est l'EUR.

Stratégie d'investissement de l'OPCVM maître :

Pour répondre à l'objectif de gestion, le fonds est essentiellement exposé à des titres de créances (obligations à taux fixe, obligations à taux variables et obligations convertibles) majoritairement émis par le secteur privé sans contrainte géographique et de notation. La maturité moyenne du portefeuille n'excède pas 2 ans. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux est comprise entre 0 et 3, en phase avec l'objectif de gestion.

Le choix des classes d'actifs (obligations classiques, convertibles, dette privée/dette public, high yield, actions...) est déterminé au sein du comité d'allocation de Tailor AM. A noter que la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux notations des agences mais peut en tenir compte dans sa propre analyse, au même titre que d'autres éléments, afin d'évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider le cas échéant de leur acquisition ou de leur vente.

La poche obligataire (exposition de 80 à 100% via des titres en direct ou des OPC) est gérée dans le cadre d'une gestion discrétionnaire en termes de répartition entités privées/publiques, de répartition géographique (y compris pays émergents à hauteur de 100% maximum), de devise et de notation (y compris Non Notées ou Non Investment Grade à hauteur de 100% maximum).

Le FCP peut détenir jusqu'à 100% d'obligations convertibles. L'investissement en titres de créance non libellés en euro est possible sans restriction dans toutes les zones géographiques (y compris pays émergents) mais la gestion couvrira alors systématiquement le risque de change sur ces obligations non libellées en euro afin que ce risque demeure accessoire.

La partie du portefeuille non exposée au marché de taux (0 à 10%) est exposée aux actions, de manière directe ou indirecte via la conversion des obligations convertibles ou via des OPCVM, y compris des OPCVM gérés par Tailor AM ou par une société liée. La gestion est discrétionnaire en termes de répartition géographique (y compris pays émergents jusqu'à 10%), sectorielle et de taille de capitalisation (y compris petites capitalisations jusqu'à 10%).

Le FCP se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM monétaires, obligations en euro, actions ou de stratégie alternative pour répondre à l'objectif de gestion, dans la limite de 10% maximum de l'actif net.

Le FCP utilisera des instruments financiers à terme (contrats futures, contrats de change à terme simples) et des swaps de change dans un but de couverture du risque de taux et du risque de change, notamment en cas d'acquisition de titres de créance non libellés en euro. Le risque de change est accessoire (10% maximum).

La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Conditions de souscriptions et de rachats

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées la veille du jour de valorisation (J-1) jusqu'à 10 heures auprès de CACEIS INVESTOR SERVICES BANK FRANCE et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative J calculée sur les cours de clôture de J. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité de l'existence de délais contractuels supplémentaires propres à leurs intermédiaires financiers pour la centralisation de leurs souscriptions et rachats.

Conditions de souscription/rachat de l'OPCVM maître : les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées la veille du jour de valorisation (J-1) jusqu'à 16 heures auprès de CACEIS INVESTOR SERVICES BANK France et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative J calculée sur les cours de clôture de J. La société de gestion a mis en place un dispositif de plafonnement des rachats dit « Gates ». Ce dispositif est détaillé dans la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats » du prospectus du fonds maître.

Informations pratiques

Le dépositaire est CACEIS INVESTOR SERVICES BANK France SA – 6, rue de Ménars – 75002 PARIS.

Le souscripteur peut obtenir plus d'informations sur l'OPCVM et son fonds maître (DIC, prospectus, rapport annuel, rapport semestriel) gratuitement, sur simple demande écrite auprès de Tailor Asset Management – 23 Rue Royale – 75008 PARIS – www.tailor-am.com.

Les documents seront uniquement remis en langue française. Le lieu de publication de la valeur liquidative de l'OPCVM et de son fonds maître se situe dans les locaux de la société de gestion et sur le site internet www.tailor-am.com.

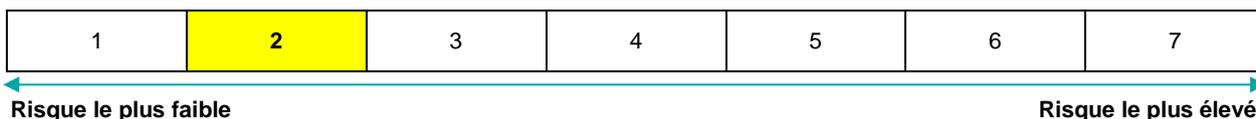
Investisseurs de détail visés

Tous investisseurs privés acceptant des risques liés à la détention de fonds obligataires de maturité relativement courte et sans risque de change, sur une durée minimum de placement équivalente à 2 ans et capables de supporter des pertes financières. Le montant minimum de première souscription est d'1 part.

Tout Porteur de parts doit informer immédiatement le FCP dans l'hypothèse où il deviendrait une « U.S. Person ». Tout Porteur de parts devenant U.S. Person ne sera plus autorisé à acquérir de nouvelles Parts et il pourra lui être demandé d'aliéner ses Parts à tout moment au profit de personnes n'ayant pas la qualité de « U.S. Person ». La société de gestion se réserve le droit de refuser toute souscription de part faite au profit d'un porteur ayant la qualité de «US person». Ce refus de la part de la société de gestion devra être exercé avant le calcul de la valeur liquidative associée à la souscription concernée.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUES



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 2 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque (« ISR ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit durant 2 ans.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques pertinents non pris en compte dans cet indicateur :

- Risque de crédit : risque que l'émetteur de titres de créances ne puisse pas faire face à ses engagements, entraînant ainsi une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque de liquidité : Il représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs. Il peut se traduire par une impossibilité de vendre ou par une baisse du prix des actifs et dans ce cas, la valeur liquidative peut baisser. Le fonds peut être exposé à un risque de liquidité sur le FCP maître en cas de rachat important, le fonds maître pouvant être amené à devoir liquider ou modifier une part significative de son actif pour honorer les rachats de parts présentés par le FCP.
- Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCE

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 2 ans Exemple d'investissement : 10,000€		
Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Scénario de tension	-37.92%	-13.62%
	6,210€	7,460€
Scénario défavorable	-12.32%	-6.55%
	8,770€	8,730€
Scénario modéré	-0.54%	+0.34%
	9,950€	10,070€
Scénario favorable	+16.69%	+6.92%
	11,670€	11,430€

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 2 ans en fonction de différents scénarios et en supposant que vous investissiez 10'000€. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres Fonds. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas une indication exacte de ce que vous pourriez obtenir. Ce que vous recevrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le Fonds.

-Scénario défavorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2018 et 2020

-Scénario modéré : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2022

-Scénario favorable : Au regard de la durée de détention recommandée, ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 2020 et 2022.

QUE SE PASSE-T-IL SI TAILOR ASSET MANAGEMENT N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Fond ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Le tableau ci-dessous présente les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

Investissement : 10,000€	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 2 ans
Coût total	299€	408€
Réduction du rendement par an	3.00%	2.04%

La réduction du rendement par an montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.38% avant déduction des coûts et de 0,34% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie	Coûts d'entrée	1.00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Cela inclut les coûts de distribution de votre produit. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	100 EUR
	Coûts de sortie	1.00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Ce pourcentage est le maximum pouvant être prélevé, il peut donc être plus faible.	99 EUR
Coûts récurrents	Frais de gestion et autres frais administratifs d'exploitation	1.01% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage se base sur les coûts réels de l'exercice précédent.	100 EUR
	Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions	Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit	0 EUR

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FACON ANTICIPEE ?

Période minimale de détention requise : 2 années

Vous pouvez désinvestir partiellement ou en totalité chaque jour sans pénalités.

Le Fonds s'adresse à des investisseurs acceptant des risques liés à la détention de fonds obligataires de maturité relativement courte et sans risque de change. Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, la durée minimum de placement est équivalente à 2 ans.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION ?

Vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel. Vous pouvez également adresser votre réclamation à la Société de Gestion par email à l'adresse suivante : contact@tailor-am.com ou par courrier à l'adresse postale suivante : TAILOR ASSET MANAGEMENT, 23 rue Royale, 75008 PARIS. L'ensemble de la procédure de réclamation se trouve sur notre site internet www.tailor-am.com.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES ?

Les informations relatives aux performances passées de ce Fonds sont disponibles dans le document intitulé « Performances passées – OPC Tailor Asset Management » accessible sur le site internet www.tailor-am.com, rubrique « Informations réglementaires ». Les données relatives aux performances passées seront présentées sur les dix dernières années.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur du Fonds.

Les détails de la politique de rémunération de Tailor Asset Management sont disponibles sur le site internet www.tailor-am.com. Un exemplaire papier de la politique de rémunération sera mis à disposition des investisseurs gratuitement et sur demande, dans un délai de 8 jours ouvrés.

Le fonds se qualifie comme un produit financier répondant de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (ci-après « SFDR »). La contribution positive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) peut être prise en compte dans les décisions d'investissement, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

La responsabilité de Tailor Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.